

Planète Bleue ou Planète Plastique ?

Jusqu'où irons-nous ?

Le plastique est partout. Il a envahi notre quotidien et celui des animaux marins. Le plastique ne se biodégrade pas, il se fragmente à l'infiniment petit. Les déchets plastiques jetés dans la nature, se retrouvent dans les océans, s'y accumulent et forment à eux seul le « 7eme continent », constitué de plus de 100 millions de tonnes de débris plastiques, ce qui représente 6X la France. Le plastique a un impact non négligeable sur l'environnement et ce tout au long de son cycle de vie.

Quelques chiffres marquants

Le plastique est omniprésent, son champ d'application est vertigineux, il se retrouve dans tous les domaines de la vie quotidienne : dans les maisons (isolant, ameublement, jouets, articles ménagers....), l'électronique (portable, tablette, gsm), l'automobile,

Evolution de la production de plastique (graphique)

- 1,5 - 2 Millions de Tonnes en 1950
- 350 Millions en 2015 ce qui représente plus de 10 tonnes produites / seconde

→Jusqu'à aujourd'hui, nous aurions produit 8.3 milliards de Tonnes de plastique, dont plus de la moitié c.à.d plus de 5.4 milliards de tonnes se sont retrouvé dans l'environnement.

Entre 1950 et 2015, 6.3 milliards de tonnes de déchets plastique ont été produit dont

- 9% ont été recyclé
- 12% ont été brûlés
- 79% se retrouvent dans la nature ou les décharges publiques

La production de plastique nécessite beaucoup de ressources naturelles et d'énergie. Pour un gramme de plastique, il faut gramme de pétrole.

44% de la consommation totale du plastique est utilisée à des fins éphémères (sac plastiques vaisselles jetables...), dont le packaging à usage agroalimentaire représente plus de la moitié.

Les emballages constituent ainsi la plus grosse part des détritiques plastiques.

Des dizaines de millions, c'est le nombre de petites bouteilles en plastiques qui partent chaque année à la poubelle aux Pays-Bas.

Problèmes sanitaires : Impacts sur l'environnement et sur la santé

Des millions de tonnes de matières plastiques sont déversées dans les océans chaque année. La grande majorité des plastiques ne sont pas biodégradables, ils se décomposent lentement en plus petits fragments connus sous le nom de microplastiques. Ce processus est extrêmement lent et long et le plastique met de ce fait des siècles à disparaître.

Lors de cette décomposition, de nombreux produits chimiques sont libérés, produit parfois fortement toxique pour la faune et la flore marine et pour l'être humain. Parmi les composants du plastique certains sont particulièrement nocifs pour l'environnement, interdits aujourd'hui mais se retrouvant encore sous forme de déchet dans les océans.

La pollution des mers et des océans risquent à terme d'être irréversible.

Les débris les plus légers flottent et sont entraînés par les courants et sont ingérés par des animaux marins, entraînant une mort douloureuse et lente. On estime que plus d'un million d'oiseaux marins et plus de 100.000 mammifères marins en meurent chaque année.

Toute la chaîne alimentaire est impactée par le plastique. Les microplastiques sont ingérés par des petits poissons et certaines espèces planctoniques, puis par des plus gros. Par conséquent, la consommation de poissons contaminés impacte directement notre santé.

De plus certaines matières plastiques absorbent des polluants (pesticides, hydrocarbure,...) présents dans l'eau de mer.

Présent dans tous les milieux naturels jusque dans le corps humain. Les substances chimiques présentes dans le plastique ont un impact sur la santé. Par exemples :

- Phtalate : présent dans le PVC car permettent l'assouplissement du plastique, donc dans certains jeux, biberons.... Il affecte le système immunitaire et hormonal des petits. Certains phtalates sont heureusement actuellement interdit dans les articles pour enfants de moins de 6 ans en Europe.
- Styrène, se dégage du polystyrène quand celui-ci est soumis au gras et à la chaleur. Les effets du Styrène à faible dose n'est pas encore bien connu, mais à forte dose ou lors d'exposition prolongée, il peut avoir des effets toxiques sur le cerveau, le système nerveux, le foie et la rate.
- Le bisphénol A, présent dans les polycarbonates utilisés dans la production de certains verres jetables, boîtes de conserves, canettes etc. Il est le champion des perturbateurs endocriniens. Heureusement interdit depuis quelques années dans les contenants alimentaires destinés aux enfants.

En tant qu'acteur syndical pourquoi s'en soucie-t-on ?

La solidarité entre tous les travailleurs d'ici et d'ailleurs, mais aussi la solidarité avec les générations futures, sont au cœur des actions syndicales. Si nous voulons leur assurer un avenir, nous devons adopter des mesures très ambitieuses ; éviter l'épuisement des stocks de matières premières et des richesses naturelles et résoudre les problématiques environnementales.

La dégradation de notre environnement impose une transition sociétale et économique majeure.

La production de plastique doit se mettre en phase avec les techniques de recyclage. Le plastique biodégradable ne l'est que dans certaines conditions.

Solutions ? :

Modifier l'usage du plastique

1. **En produire moins** ex : coca-cola est le plus grand producteur mondial de plastique
2. **En utiliser moins** et de manière plus intelligente notamment via le système de consigne
3. **Le valoriser** via le recyclage, le démontage, la réparation
4. **Modifier la production du plastique** pour qu'elle soit en phase avec les techniques de recyclage.

Comment agir en entreprise ?

Voici quelques pistes d'actions

1. . Utiliser les éco-cartes pour identifier les différents postes générant du plastique et réfléchir sur les solutions possibles.
2. Faire un inventaire de toutes les fournitures inutiles ou remplaçables.
3. Revoir les cahiers de charge des diverses commandes avec une attention particulière sur les emballages plastiques.
4. Se renseigner auprès des fournisseurs sur le reconditionnement possible des fournitures achetées ou de sa valorisation.
5. Evaluer le coût énergétique des achats et voir comment améliorer son empreinte carbone de sa production à son élimination.
6. Questionner le collecteur de déchets sur le recyclage et la valorisation des matières plastiques.
7. Trouver de nouvelles filières de recyclage et/ou de valorisation des différentes matières plastiques.

Actions en CPPT

- Poser une question ouverte sur la politique d'achat de l'entreprise.
- Poser une question ouverte sur la gestion des déchets/fournitures plastiques.
- Demander un rapport des fournitures achetées, utilisées et éliminées par l'ensemble de l'entreprise.
- Proposer des actions de sensibilisation et d'information.

Actions en CE

- Demander une analyse des coûts pour l'achat et l'élimination de différentes fournitures de bureau en plastique.
- Demander la mise en place d'une charte d'achats.
- Demander une analyse de rentrées possibles en valorisant positivement les déchets plastiques.

Actions en DS :

- Sur base des informations récoltées au CPPT et CE , proposer et négocier des alternatives plus soutenables en terme d'impact environnemental.

Réglementations

Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la gestion du déchet - 1^{er} décembre 2016.

Arrêté ministériel précisant les types de sacs plastiques dérogeant à l'interdiction d'utilisation des sacs plastiques à usage unique visé à l'article 4.6.2 de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 1^{er} décembre 2016 relatif à la gestion des déchets - 14 septembre 2017. -

Pour aller plus loin :

<https://environnement.brussels/thematiques/dechets-ressources/action-de-la-region/plan-de-gestion-des-ressources-et-dechets>

https://ec.europa.eu/environment/efe/themes/waste_fr